



## Déclaration commune des organisations syndicales représentatives des personnels de direction de l'académie Nancy-Metz

### **Objet : Stages de réussite pour les élèves des classes de CM2 et de 3ème durant les vacances scolaires**

Par une note datée du 23 mars 2018, adressée aux Recteurs ainsi qu'aux DASEN, le Ministère réactive les Stages de réussite pour les élèves des classes de CM2 et de 3ème durant les vacances de printemps et d'été, initiés en 2008.

Les DASEN n'ont été en mesure de relayer l'information auprès des Principaux qu'à partir du 30 mars.

En conséquence, les chefs d'établissement se voient à nouveau confier dans la plus grande précipitation, la responsabilité de mettre en place un dispositif, pour lequel des objectifs ambitieux (au moins 20% des élèves) sont déjà posés et pour lesquels les Principaux devront rendre compte.

Le SNPDEN-UNSA, ID-FO et le SGEN-CFDT dénoncent cette méthode de management de la chose scolaire par l'urgence.

Il nous paraît indispensable de laisser aux personnels de direction le temps nécessaire à leur mise en œuvre, au dialogue avec les familles, à la concertation avec les équipes pédagogiques, à l'élaboration des contenus et des évaluations. Ces conditions réunies permettront aux établissements qui le souhaitent de mettre en place les stages de réussite au mois d'août.

Le pilotage pédagogique, quand il se veut sérieux, surtout quand il se donne des objectifs ambitieux pour la réussite des élèves, mérite donc plus que l'urgence et la précipitation.

Pour les stages des vacances de printemps, les trois organisations syndicales représentatives des personnels de direction donnent les mots d'ordre suivants aux collègues principaux

- Ne pas se lancer dans l'organisation de tels stages pour les mois d'avril et mai 2018.
- Ne pas répondre à l'enquête à retourner pour le 13 avril.

SNPDEN-UNSA, ID-FO et le SGEN-CFDT assurent aux collègues un soutien unanime dans le suivi de ces mots d'ordre.

